



## **CTL DU 11 FEVRIER 2019**

### **Communiqué**

A la suite d'un mouvement intersyndical initié par les trois principaux syndicats nationaux de la DGFIP, **FO DGFIP 13** ne s'est pas rendu à la première convocation du CTL du 5 février.

Durant cette période de mobilisations qui se poursuit jusqu'au 15 février et en cohérence avec les actions menées à la DGFIP, nous avons décidé de boycotter également la deuxième convocation du CTL qui devait se tenir ce jour.

#### **Rappel ci-dessous des principales revendications FO DGFIP :**

- **Le retrait du plan de démantèlement du réseau du Directeur Général : « géographie revisitée » et agences comptables,**
- **L'arrêt des suppressions d'emplois, et du plan pluriannuel qui à l'horizon 2022 pourrait supprimer plus de 20 000 emplois à la DGFIP,**
- **Une véritable reconnaissance des personnels, par l'augmentation du point d'indice et des possibilités de promotion, ainsi que le retour d'un plan de qualification supprimé par le Ministre Darmanin,**
- **L'attribution pour tous de la prime de 200 €, et un abondement immédiat de l'IMT équivalent,**
- **La prise en compte de l'intégralité de la rémunération indemnitaire pour la retenue pour pension,**
- **Le retrait du plan de destruction de la Fonction Publique qui prévoit, la contractualisation des emplois, le salaire au mérite, la disparition des instances de représentation CAP et CHS-CT, et des plans de départs volontaires,**
- **Le retrait du projet de retraite par points qui vise notamment à faire disparaître le code des pensions et donc le statut général de la Fonction Publique.**

#### **Vos élus en CTL :**

**Marie-Laure SOLANO, Xavier CHATELAIN  
et Sabine NALIN (experte)**

**Section locale FORCE OUVRIERE des Bouches-du-Rhône**

**FO - DRFiP 13 16 rue Borde**

**Tél : 04 91 17 92 04 / 05 Mèl : fo.drifip13@dgfip.finances.gouv.fr**